VENTES POUR TAXES

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes de Propriétés Pour Taxes de Ville —

AVIS SPECIAL AUX PROPRIETAIRES DE PROPRIETES FONCIERES.

Bureau du Trésorier, de la Ville de la Nouvelle Orléans,

Nouvelle-Orléans, 4 Juin 1914.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane et des ordonnances de la ville de la Nouvelle Orléans, je vendrai à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la dite paroisse, dans la paroisse d'Orléans, aux heures légales fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures A. M., LUNDI 6 Juillet 1914, et constituant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à la ville de la Nouvelle Orléans pour forcer la perception des taxes assessées les années 1911-1912 et les années précédentes, et ensemble avec l'intérêt qui les grève à partir de la date à laquelle elles sont devenues délinquantes à raison de 10 pour cent par an jusqu'au paiement final avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables délinquants le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement des dites années, et les propriétés foncières assessées à chacune d'elles devant être offertes en vente comme suit à savoir:

1911

CARONDELET CANAL CO. ET NAVIGATION CO.—
Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $22.00
No. 816. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme triangle dans l'Ilet No. 457, borné par les rues St-Louis, Clarke, Bayou St-Jean et Toulouse, mesurant plusieurs pieds.

CARONDELET CANAL CO. ET NAVIGATION CO.—
Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $22.00
No. 817. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain —— dans l'Ilet No. 473, borné par les rues Toulouse, Clark, Bayou St-Jean, Genois et St-Peter, mesurant plusieurs pieds.

CARONDELET CANAL CO. ET NAVIGATION CO.—
Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $33.00
No. 818. Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains dans l'Ilet No. 474, borné par les rues St-Louis, Genois, Toulouse et Clark, et mesure plusieurs pieds.

CARONDELET CANAL CO. ET NAVIGATION CO.—
Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $440.00
No. 819. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 2 dans l'Ilet No. fo. 237, faisant face à la partie basse du Bayou St-Jean, mesurant 192 pieds de face au Bayou St-Jean par 572 pieds de profondeur.

CARONDELET CANAL CO. ET NAVIGATION CO.—
Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $2.20
No. 820. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. —— dans l'Ilet No. fo. 163, borné par le Bayou St-Jean, de face à la rue de l'Esplanade, mesurant 90 pieds de face au Bayou sur 25 pieds de profondeur.

MUNIOT, JOSEPH E.—
Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $59.40
No. 1308. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. C dans l'Ilet No. 146, borné par les rues Magazine, Camp, St-André et Joséphine, mesurant 16 pieds de face sur 106 pieds de profondeur.

WILKERSON, THEODORE—
Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $77.00
No. 1304. Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 3 et 4 dans l'Ilet No. 235, borné par les rues Jackson, Carondelet, Philip et St-Charles, mesurant 30 pieds de face sur 110 pieds de profondeur.

WILKERSON, THEODORE—
Pour taxes de ville de l'année 1911 montant à $165.00
No. 1305. Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 4 et 5 dans l'Ilet No. 233, borné par les rues Jackson, Carondelet, Philip et St-Charles, mesurant 30 pieds de face sur 110 pieds de profondeur.

pieds.

1912

ADAMS, CAROLINE—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $6.60
No. 996. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. —— dans l'Ilet No. 1337, borné par les rues Havana, Dorgenois, Rocheblave et Republic, mesurant 88 pieds de face à la rue Havana sur 110 pieds de profondeur.

ADKINS, E.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $13.20
No. 1717. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. Face 7, dans l'Ilet No. 507, borné par les rues Foucher, Rampart, Amelia et Saratoga, mesurant 31 pieds de face sur 84 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne d'un côté et 83 pieds 1 pouce et 4 lignes sur la ligne de l'autre côté.

ATKENS, MLLE M. L.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $35.20
No. 897. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 8, dans l'Ilet No. 1906, borné par les rues Bourbon, Tonti, St. Anthony et Rocheblave, mesurant 31 pieds de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de 123 pieds.

ATKINSON, J. N.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $8.80
No. 1764. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 24, dans l'Ilet No. 595, borné par les rues Freret, Delachaise et Louisiana Avenue, mesurant 32 pieds de face à la rue Freret, sur 120 pieds de profondeur.

ATLAS REALTY CO., LTD.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $8.80
No. 913. Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 9 et 10, dans l'Ilet 1377, bornés par les rues Champs-Elysées, Dorgenois, Frenchmen et Law, mesurant 31 pieds de face à la rue Champs-Elysées, sur 95 pieds de profondeur.

AZAMAR, MME. JNO.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $13.20
No. 1156. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 5, dans l'Ilet Fo. 262, borné par les rues Gentilly, côté droit 543, jusqu'à la voie.

BARATTINI, J. H.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $19.80
No. 1177. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 18 ou 14 dans l'Ilet No. 514, borné par les rues Spain, Urquhart, Villere et Mandeville, mesurant 30 pieds 118 pouces de profondeur.

BRADLEY, MME. A.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $22.00
No. 1766. Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 4 et 5, dans l'Ilet No. 653, borné par les rues Soniat, Clara, Robert et Willow, mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Soniat, sur une profondeur de 110 pieds.

BELSOM, MME A. M.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $15.40
No. 1516. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. P. 5-8, dans l'Ilet No. H. V. 34, borné par les rues Joseph, Camp, Arabella et Chestnut, mesurant 30 pieds de face à la rue Joseph, sur 120 pieds de profondeur.

BELL, MME. F. S.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $30.80
No. 1706. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. ——, dans l'Ilet 461, borné par les rues Pe nision, Dryades, Amelia et Baronne, mesurant 45 pieds de face sur 102 pieds de profondeur.

BELL, EST. HENRY—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $8.80
No. 1319. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 8, dans l'Ilet 380, borné par les rues Third, Clara, Second et Willow, mesurant 32 pieds de face à la rue Third, sur 100 pieds de profondeur.

BEUGNOT, HERITIERS DE—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $11.00
No. 567. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme reste de l'Ilet No. 883, borné par les rues Taylor, Shell Road, Bienville et Louisville.

BEUGNOT, HERITIERS DE—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $17.60
No. 568. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'Ilet No. 884, borné par les rues Taylor, Shell Road, Iberville et Louisville.

BEUGNOT, HERITIERS DE—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $22.00
No. 569. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'Ilet No. 885, borné par les rues Taylor, Shell Road, Iberville et Milne.

BEUGNOT, HERITIERS DE—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $44.00
No. 572. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme reste de l'Ilet No. 894, borné par les rues Taylor, Scott, Bienville et Louisville.

BEMGAN, KATE—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $4.40
No. 1492. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 2, dans l'Ilet Fo. 262, borné par les rues Newton, Odeon, Orleans et Diana, mesurant 31 pieds de face à la rue Newton, sur 132 pieds de profondeur.

BOATNER, MARK M.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $132.00
No. 1543. Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 19 et 20 dans l'Ilet No. B V 46, borné par les rues Calhoun, Prytania, Ave. Henry Clay et Perrier, mesurent 28 pieds de face à la rue Calhoun, sur une profondeur de 135 pieds 7 pouces et 3 lignes sur ligne de côté, sur 132 pieds 8 pouces et 2 lignes de l'autre côté.

CAMOLLE, VEUVE PHILIP—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $6.60
No. 1073. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terranis Nos. 1-3, 4-7, dans l'Ilet No. 652, borné par les rues Montegut, Robertson, Claiborne et Feliciana, mesurant les lots 1 à 3 32 pieds chacun de face aux rues Montegut et Robertson, sur une profondeur de 138 pieds; lots 4-7 mesurent chacun 34 pieds 7 pouces, sur une profondeur de 117 pieds.

CARBONE, SALVATOR AND JOS.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $35.20
No. 1352. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 18, dans l'Ilet No. 409, borné par les rues Troisième, Derbigny, Quatrième et Claiborne, mesurant 102 pieds de face à la rue Troisième, sur une profondeur de 31 pieds, formant le coin des rues Troisième et Derbigny.

CASTERA, HERITIERS—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $33.00
No. 576. Une certaine parcelle de terre et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme terrain No. Pt. Ilet, dans l'Ilet No. 937, borné par les rues Scott, Brooks, Iberville et Milne, mesurant un certain nombre de pieds.

CAMILLE, F. C.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $26.40
No. 877. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 9 B, dans l'Ilet No. 1053, borné par les rues Miro, Allen, Annette et Grant, mesurant 30 pieds de face à la rue Miro, sur une profondeur de 139 pieds.

CLAY, PHILOMENE—
Pour taxes de ville de l'année 1912 monatnt à $6.60
No. 1196. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. ——, dans l'Ilet No. 915, borné par les rues Mandeville, Prieur, Johnson et Marigny, mesurant 100 pieds de face à la rue Mandeville, sur une profondeur de 32 pieds, formant le coin des rues Mandeville et Johnson.

COOPER, CHAS.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $3.30
No. 1474. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 12, dans l'Ilet No. 219, borné par les rues Nunez, Socrates, Têche et Lamarque, mesurant 31 pieds de face à la rue Nunez, sur une profondeur de 120 pieds, formant le coin des rues Nunez et Socrates.

CROSIER, H. C.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $77.00
No. 1556. Neuf certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 11 à 19, dans l'Ilet borné par l'Avenue Henry Clay et les rues Prieur, Calhoun et Barret, mesurent chacun 28 pieds, 11 pouces et 4 lignes de face à l'avenue Henry Clay, sur 115 pieds 9 pouces de profondeur.

CRONAN, MME. CATH.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $88.00
No. 1633. Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 23 et 24 dans l'Ilet No. 290, borné par les rues Jena, Coliseum, l'avenue Napoléon et la rue Chestnut, et mesure 28 pieds de face à la rue Jena, sur 110 pieds de profondeur, formant coin sur les rues Jena et Coliseum.

COMMONWEALTH B. AND L. ASS'N.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $26.40
N o. 1533. Une certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 12 dans l'Ilet No. B. V. 11, borné par les rues Henry Clay, Calhoun, Annunciation et Tchoupitoulas, mesurant 28 pieds de face à la rue Annunciation, sur une profondeur de 147 pieds.

CONNOLLE, VEUVE PHILIP—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $8.80
No. 1072. Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 12 et 13, dans l'Ilet No. 482, borné par les rues Feliciana, Marais, Urquhart et Clouet; le lot 12 mesurant 31 pieds de face à la rue Feliciana, sur 102 pieds 10 pouces de profondeur; le lot 13 mesure 31 pieds de face à la rue Feliciana, sur 102 pieds 10 pouces de profondeur.

COMMONWEALTH B. AND L. ASS'N.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $39.60
No. 1407. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 2 dans l'Ilet No. 27, borné par les rues Patterson, Verret, Dellaronde et Olivier, mesurant 32 pieds 6 pouces de face à la rue Patterson, sur une profondeur de 90 pieds.

COLEUR, OMEZIME—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $4.40
No. 1445. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. P. 10, dans l'Ilet No. 147, borné par les rues Homer, Belleville, Vallette et Slidell, mesurant 16 pieds de face à la rue Belleville, sur 128 pieds de profondeur, fait coin sur Belleville et Honor.

DAUSSAT, MME. J. P.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $6.60
No. 953. Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains No. ——, dans l'Ilet No. 1734, borné par les rues Esplanade, Mourepas, Fortin et Encampment, mesurant 34 pieds de face à la rue Esplanade, sur 348 pieds de profondeur.

DAMONTE, JOS. R.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $52.80
No. 1567. Deux certains terrains et améliorations situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 8 et 9, dans l'Ilet No. G. V. 11, borné par les rues Magazine, Audubon, Leake et Walnut, mesurent 60 pieds de face à la rue Magazine, sur 108 pieds de profondeur sur un côté, et 120 pieds de l'autre côté.

DAMONTE, JOS. R.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $44.00
No. 1565. Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 1, G., dans l'Ilet No. G. V. 6, borne par les rues Walnut, Front, Foucher et Water, mesurent 29 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à la rue Walnut, sur 113 pieds, 7 pouces et 1 ligne de profondeur.

DAMONTE, JOS. R.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $39.60
No. 1569. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. —— dans l'Ilet No. G. V. 32, borné par les rues Audubon, Général Hood, Broadway et Ferdinand, mesurant 30 pieds de face à la rue Audubon, sur 120 pieds de profondeur, et forme coin sur les rues Audubon et Général Hood.

DIETRICH, MLLE S.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $15.40
No. 1916. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 8, dans l'Ilet No. F. 247, borné par le Bayou St-John mesurant 100 pieds de face au Bayou St-John sur 180 pieds de profondeur.

DOESCHER, MME JOHN HY.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $6.60
No. 1395. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrains — dans l'Ilet No. 470, borné par les rues Fourth, Tonti, Washington et Rocheblave, mesurant 58 pieds 10 pouces de face à la rue Fourth, sur 127 pieds de profondeur; forme coin sur les rues Fourth et Tonti.

EARL, WM. H.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $2.90
No. 1794. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 2, dans l'Ilet No. 740, borne par les rues Joseph, Hodge, Burke et Octavia, mesurant 30 pieds de face à la rue Joseph, sur 120 pieds de profondeur.

EARL, WM. H.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $2.20
No. 1793. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 1, dans l'Ilet No. 740, borné par les rues Joseph, Hodge, Burke et Octavia, mesurant 30 pieds de face à la rue Joseph, sur 120 pieds de profondeur, et forme coin sur les rues Joseph et Hodge.

ENTERPRISE REALTY CO.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $330.00
No. 1168. Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrain No. A à E pt. 1 et 2, dans l'Ilet No. 12, borné par les rues Peters, Mandeville, Spain et Decatur; le lot No. A à E pt. 1 mesurant 19 pieds 4 pouces de face à la rue Peters, sur 80 pieds de profondeur; le lot pt. 2 mesure 21 pieds 8 pouces de face à la rue Peters, sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

ENTERPRISE REALTY CO.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $52.80
No. 1160. Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrain G. pt. 1 et F. pt. 2, dans l'Ilet No. 12, borné par les rues Peters, Mandeville, Spain et Decatur; le lot G. pt. 1 mesurant 22 pieds de face à la rue Mandeville, sur 92 pieds de profondeur F. pt. 1 mesure 21 pieds de face à la rue Mandeville, sur 92 pieds de profondeur.

ELLIOTT, ISAH—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $15.40
No. 1571. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. F, dans l'Ilet No. G. V. 11, borné par les rues Walnut, Magazine, l'Avenue Leake et Walnut, mesurant 40 pieds de face à la rue Walnut, sur 60 pieds de profondeur.

FAVORE, CHRISTIAN—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $3.30
No. 1201. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 14, dans l'Ilet No. 219, borné par les rues Nunez, Socrates, Têche et Lamarque, mesurant 31 pieds de face à la rue Nunez, sur 120 pieds de profondeur.

FORRESTIER, MME B.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $9.90
No. 1504. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 10½ 9, dans l'Ilet No. 216, borné par les rues Burdette, Birch, Adams et Green, mesurant 45 pieds de face à la rue Burdette, sur 84 pieds de profondeur, et forme coin sur les rues Burdette et Birch.

GRANT, JAS. D.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $121.00
No. 1267. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 17, dans l'Ilet No. 402, borné par les rues, Hurst, Octavia, Joseph et St-Charles, mesurant 50 pieds de face à la rue Hurst, sur 120 pieds de profondeur, et forme coin sur les rues Hurst et Octavia.

GARLAND, RIETA—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $66.00
No. 1417. Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 6 à 8, dans l'Ilet No. H. V. 64, borné par les rues Arabella, Cornelius, St-Charles et Joseph; les lots 6 et 7 mesurent 34 pieds de face à la rue Arabella, sur 103 pieds, 8 pouces et 2 lignes de profondeur sur un côté et 101 pieds, 6 pouces et 6 lignes de l'autre côté. Le lot No. 8 mesure 31 pieds de face à la rue Arabella, et fait coin sur les rues Arabella et Cornelius, avec un profondeur de 103 pieds 8 pouces et 2 lignes sur un côté et 100 pieds 6 pouces sur l'autre côté.

GOLD, LOUIS—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $15.40
No. 958. Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 5 et 6, dans l'Ilet No. 109, borné par les rues Tupelo, Chartres, Royal et Hancock, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Tupelo, sur 78 pieds de profondeur.

HARRISON, WM.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $4.40
No. 1185. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain pt. 3, dans l'Ilet No. 184, borné par les rues River, Newton, Brooklyn et Diana, mesurant 32 pieds de face à la rue River, sur 128 pieds de profondeur.

HUARD, MME ADONIA LORREINS ET ALS.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $88.00
No. 1107. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain dans l'Ilet Fo. 281, borné par le lac Pontchartrain, Chef Menteur et Bayou du Laisard. Section 38, Ts. 11, S. R. 11 est au S. E. D. de La., est du fleuve Mississippi, 2125, 18 acres, plus ou moins.

HUBERT, VEUVE F.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $26.40
No. 936. Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 18 et 24, dans l'Ilet No. 2285, borné par les rues St. Anthony, Pleasure, Annette, et Ne Plus Ultra, mesurant 150 pieds sur 263 pieds.

JAMES, MISS ELIZA—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $4.40
No. 846. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 29, dans l'Ilet No. 889, borné par les rues Prieur, Allen, Roman et Annette, mesurant 20 pieds de face à la rue Prieur, sur 160 pieds de profondeur.

JEFFERSON, COYLE—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $1.10
No. 1221. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 63, dans l'Ilet No. 277, borné par les rues Public Road et rue Leesburg, mesurant 40 pieds de face à la Public Road, sur 126 pieds de profondeur.

KELLY, THOS. ET ALS—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $24.20
No. 1033. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 8, dans l'Ilet No. 354, borné par les rues First, Freret, Philip et Robertson, mesurant 31 pieds de face à la rue First, sur 91 pieds de pronfondeur.

LAMBERT, J. ET HAGERTY, J. D.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $4.40
No. 915. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain dans l'Ilet 251, borné par les rues Prieur, Johnson, St-Peter et Carondelet Walk, mesurant 30 pieds de face au milieu de l'Ilet, sur 80 pieds de profondeur.

MANSCOR, MME W. J.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $55.00
No. 882. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. C, dans l'Ilet No. 559, borné par les rues Canal, Hennessey, Solomon et Iberville, mesurant 32 pieds 6 pouces de face à la rue Canal, sur 130 pieds de profondeur.

MEADE, JOHN W.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $15.40
No. 920. Un certain lot de terre et les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 3, dans l'Ilet No. 293, borné par les rues St-Philip, Miro, Galvez et Dumaine, mesurant 30 pieds de face à la rue St-Philip, sur 100 pieds de profondeur.

MITCHELL, MME MARIE—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $4.40
No. 855. Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 7 pt. 8, dans l'Ilet No. 335, borné par les rues Broad, St-Louis, Dorgenois et Conti, mesurent 15 pieds de face à la rue Broad, sur 175 pieds de profondeur.

MILAM-MORGAN CO., LTD.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $8.80
No. 1241. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 4 et 5, dans l'Ilet No. fo. 189, borné par la rue Marigny et la Route Gentilly, mesurant 94 pieds de face au Canal Marigny, sur 277 pieds de profondeur.

MULLER, MME LOUIS—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $55.00
No. 951. Un ceretain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 8, dans l'Ilet No. 339, borné par les rues Dumaine, Dupré, Gayoso et St-Ann, mesurant 54 pieds 9 pouces de face à la rue Dumaine, sur 197 pieds 6 pouces de profondeur.

McCLOSKEY, GEO. T.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $12.20
No. 1196. Deux certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 4 et 5, dans l'Ilet No. B. V. 117, borné par les rues Calhoun, Delord, Willow et Henry Clay, mesurant 60 pieds 2 pouces de face à la rue Calhoun, sur 123 pieds, 8 pouces et 3 lignes de profondeur.

NEDY, MLLE A.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $11.00
No. 996. Quatre certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 9 et 12, dans l'Ilet No. 53, borné par les rues Peters, Eganis, Andry et Douglas, mesurant chacun 28 pieds de face à la rue Peters, sur 102 pieds de profndeur.

RHODES, DUPLIN W.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $6.60
No. 1533. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 24, dans l'Ilet No. 660, borné par les rues Général Taylor, Milan, Clara et Willow, mesurant 30 pieds de face à la rue Général Taylor, sur 94 pieds de profondeur, sur la ligne d'un côté, par 98 pieds sur la ligne de l'autre côté.

RHODES, JOS. LEE—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $110.00
No. 1633. Trois certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle- Orléans, désignés comme terrains Nos. 52-54, dans l'Ilet No. B. V. fo. 173, borné par le Boulevard Audubon, Block D, mesurant chacun 30 pieds de face au Boulevard Audubon, sur 143 pieds 9 pouces de profndeur.

SMALL, MME ESTELLE—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $4.40
No. 1056. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 10, dans l'Ilet No. 908, borné par les rues Annette, Johnson, Allen et Prieur, mesurant 31 pieds de face à la rue Annette, sur 128 pieds de profondeur et forme de coin des rues Annette et Johnson.

SHAYOT, FRANCIS S.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $13.20
No. 1058. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 3, dans l'Ilet No. 910, borné par les rues Bourbon, St. Anthony, Prieur et Johnson, mesurant 31 pieds de face à la rue Bourbon, sur 123 pieds de profondeur.

SARPY, ED.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $242.00
No. 1237. Certains terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. 15 et 19, dans l'Ilet No. 149, borné par les rues Camp, Second, Magazine et Third, mesurent 126 pieds de face à la rue Camp, sur 100 pieds de profondeur; fait coin sur les rues Camp et Second.

SPEAR, MME PLACIDE J.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $50.60
No. 595. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 24 dans l'Ilet No. 255, borné par les rues Dumaine, St-Philip, Prieur et Johnson, mesurant 45 pieds de face à la rue Dumaine, sur 129 pieds de profondeur.

SINGER, ISIDORE—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $26.40
No. 1673. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 17, dans l'Ilet No. 281, borné par les rues Burdette, Adams, Panola et Spruce, mesurant 30 pieds de face à la rue Burdette, sur 120 pieds de profondeur.

SMITH, HUGH C.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $44.00
No. 1402. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 5 ou V. dans l'Ilet No. 201, borné par les rues Magazine, Constance, Cadiz et Jena, mesurant 30 pieds de face à la rue Magazine, sur 111 pieds de profondeur.

SOLOMON, HY. H.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $17.60
No. 1609. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 3, dans l'Ilet No. B. V. 21, borné par les rues Webster, Patton, Constance et ligne B-D., mesurant 31 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Constance, sur 145 pieds de profondeur.

TAYLOR, SARA—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $2.20
No. 1342. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 3, dans l'Ilet No. Fo. 278, borné par les rues Cut Off, mesurant 40 pieds de face à la rue Cut Off, sur 120 pieds de profondeur.

TAYLOR, MME WM. R.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $114.40
No. 1598. Deux certain terrains et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme terrains Nos. A. B., dans l'Ilet No. B. D. 25, borné par les rues Prytania, State, Pitt et la ligne Hurstville, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue State, sur 120 pieds de profondeur.

THOMAS, JAS.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $1.43
No. 1338. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 55, dans l'Ilet No. Fo. 277, borné par le rue Leesburg et la Route Publique, mesurant 40 pieds de face à la Route Publique, sur 126 pieds de profondeur.

VICTORY, JNO.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $11.00
No. 1061. Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 4, dans l'Ilet No. 1028, borné par les rues Bourbon, Johnson, St-Anthony et Grant, mesurant 30 pieds de face à la rue Bourbon, sur 120 pieds de profondeur et forme coin sur les rues Bourbon et Johnson.

WADDELL, TARVER—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $44.00
No. 1762. Certaines parcelles et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignées comme terrains Nos. pt. 16 et 17 ou A, dans l'Ilet No. 192, borné par les rues Fern, Birsch, Short et Jeannette, mesurant 33 pieds de face à la rue Fern, sur 120 pieds de profondeur.

ZODIAG, ADOLJH A.—
Pour taxes de ville de l'année 1912 montant à $22.00
No. 93. Un certain terran et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme terrain No. 1, dans l'Ilet No. 600, borné par les rues Poydras, Broad White et Perdido, mesurant 100 pieds de face à la rue Poydras, sur 30 pieds de profondeur; forme coin sur les rues Poydras et Broad.

Au dit jour je vendrai telles portions de chacune des propriétés spécifiées que me désignera chacun des débiteurs et dans le cas où le dit débiteur ne désignerait pas une somme suffisante de propriétés, je vendrai tout de suite et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée de tout débiteur à un acquéreur quelconque pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. Les ventes se feront sans estimation au comptant contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété, et en payant en outre 20 pour cent et les dépens et pénalités ajoutées.

A. G. RICKS,
Commissaire des Finances Publiques.

AVIS AUX CREANCIERS HYPOTHECAIRES DE LA VILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS

Bureau du Trésorier.
De la Ville de la Nouvelle Orléans.

Conformément à la section 63 de l'acte No. 85 de 1888, et aux lois qui pourvoient à tels cas, avis est par le présent donné à toutes les personnes qui ont des hypothèques sur des propriétés foncières situées dans la ville de la Nouvelle Orléans, sur lesquelles n'auraient pas été payées les taxes de l'année 1912 et années précédentes que j'en commencerai la vente, à la porte de la Maison de Cour LUNDI 6 Juillet 1914, et que nombre de portions de ces propriétés délinquantes sont maintenant annoncées dans ce journal conformément à la loi préparatoire à telles ventes. L'attention des créanciers hypothécaires est appelée spécialement sur ces annonces de ventes pour taxes, et ils sont prévenus d'avoir à prendre avant la vente, telles mesures qu'ils jugeront nécessaires pour protéger leurs droits.

A. G. RICKS,
Commissaire des Finances Publiques.
Juin 4 11 18 25—Juillet 1.

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée dans le Septième District, portant le numéro municipal 7506, rue Zimple, entre les rues Cherokee et Hillary.

Benjamin C. Rea vs. Metropolitan Building Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 108,400 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 Juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Septième District de cette ville, désigné par les numéros Dix-huit et Dix-neuf, dans l'Ilet No. 125, borné par les rues Zimple (autrefois Hope), Hillary, Elm (autrefois Troisième) et Cherokee (autrefois Clinton), sur un plan de H. W. W. Reynolds, voyer, daté du 28 mai 1906, et annexé à un acte passé devant E. Vidrine, notaire, le 7 juin 1906, d'après lequel croquis les deux lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Zimple sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds; le lot No. 19 étant plus rapproché et à une distance de trente-deux pieds six pouces de la rue Cherokee.

Saisie dans le procès ci-dessus.

CONDITIONS — Comptant, l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
McCLOSKEY & BENEDICT, Avocats pour le demandeur.
mai 29—juin 5 12 19 26—juillet 1 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un morceau de terre de valeur dans le Septième District, mesurant 60 pieds 3 pouces de face à la rue Short, sur une profondeur de quatre-vingt-quinze pieds et face à la rue Poplar (propriété de coin), dans l'Ilet des rues Plum et Fern.

Edwin J. Prinz vs. Jean H. Duffy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 108,533 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 Juillet 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes y appartenant de quelque sorte, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No. 162 (autrefois 48 A), borné par les rues Short (autrefois Joséphine), Poplar (autrefois Cinquième), Plum et Fern (autrefois Washington); la dite portion de terre mesurant soixante pieds trois pouces de face à la rue Short, sur une profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Poplar de quatre-vingt-quinze pieds, formant le coin des rues Short et Poplar; laquelle dite portion de terre est composée de la moitié face des lots originaux numéros Douze, Treize et Quatorze, et une partie de la moitié de face du lot No. Quinze, contigu au lot No. Quatorze sur un plan de H. C. Brown, député voyer de ville, daté du 27 juin 1904, attaché à un acte devant Frederick Deibel, notaire en cette ville, en date du 14 juillet 1904. Les dits lots originaux Nos. Douze, Treize et Quatorze mesurent chacun trente pieds de face à la rue Poplar sur cent vingt pieds six pouces de profondeur, et la dite portion du lot No. Quinze touchant le lot No. Quatorze mesure quatre-vingt-quinze pieds de face à la rue Poplar, sur cent vingt pieds six pouces de profondeur. Le dit lot No. Douze forme le coin des rues Poplar et Short.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil Paroisse d'Orléans.
EDWARD RIGHTOR, Avocat pour le demandeur.
mai 20 31—juin 6 13 20 27—juillet 1 2

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Catherine Archer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,259 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées à avoir à déduire dans les dix jours de la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph J. Archer, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
PROWELL & PROWELL, Avocats.
Juin 27—Juillet 1 6

Succession de Mary Ann Hennessy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,848 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par James R. O'Donnell, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
FELIX J. PUIG, Avocat.
Juin 23 27—Juillet 2

VENTES A L'ENCAN.

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

John Kleinkempher vs. Henry W. Levy et épouse.

DEUXIEME COUR DE VILLE de la Nouvelle-Orléans — Nos. 3935 et 3934 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Thomas F. Maher, juge à la Deuxième Cour de Ville de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'encan public, dans les locaux No. 713, rue Patterson, Alger, Lne, dans la Cinquième District de cette ville, le 8 juillet 1914, à 10:30 du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une machine de projection cinématographique, 371 fauteuils d'opéra, un colis de chaises opéra démontées, une série de fonds pour scène, un piano, un tabouret avec couvre-touches, un rideau à coulisse en toile, 19 gallons d'huile, selon inventaire sur record en mon étude.

Saisie dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions: Comptant.
GEORGE W. KOBOLT,
Constable, Deuxième Cour de Ville.
LEGIER & GLEASON, Avocats pour le demandeur.
Juin 28—Juillet 1 8

Par STROUDBACK & LATTER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de David J. Ramelli.

No. 105,969, Cour Civile de District, Division B.

Lots de valeur dans le Troisième District. 4 lots sur la rue France, entre N. Robertson et N. Claiborne, dans l'Ilet Lesseps.

Propriété de choix à Slidell, Lne. Située dans la rue Teddy, entre Troisième et Quatrième.

ACTIONS. ACTIONS. ACTIONS.

5 actions de la World Bottling Com-
8 actions de la Slidell Ice and Light pany.

10 actions de la International Development Company.

Le JEUDI, 30 Juillet 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311, rue Baornne. Par Stroudback & Latter, Charles B. Stroudback, Encanteur, vendra à l'encan public à la date ci-dessus désignée, en vertu d'un ordre signé le 12 juin 1914, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété suivante, décrite à savoir:—

Quatre certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues France, Lesseps et N. Robertson et l'avenue Claiborne, sur un croquis annexé à l'acte mentionné ci-après, passé le 1er mai 1912, d'après lequel croquis les dits lots sont désignés par les numéros six, sept, huit et neuf, et mesurent chacun trente pieds de face à la rue France, la même profondeur à l'arrière, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent huit pieds onze pouces. Le lot No. Neuf étant le plus rapproché et à une distance de soixante-deux pieds, deux pouces et cinq lignes, de l'avenue N. Claiborne. La dite propriété fut achetée au nom de Joséphine Marshall, deuxième épouse du dit David J. Ramelli, durant la communité de biens qui exista entre eux devant la N. O. Homesite Co., Ltd., selon acte passé devant Felix J. Dreyfous, notaire, le 1er mai 1912, enregistré C. O. B. 250, folio 467.

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme lot No. 12 dans l'Ilet No. 10 du Faubourg Brugier de la ville de Slidell, Paroisse de St-Tammany, Louisiane, le dit Ilet No. 10 qui contient le lot No. 12 est borné à l'ouest par la rue Troisième, à l'est par la rue Quatrième, au sud par l'avenue Teddy sur 50 pieds, et s'étend vers le nord entre lignes parallèles à une distance de 110 pieds, selon la carte officielle de la ville de Slidell, Lne, étant partie en parcelle du terrain transmis par Oscar R. Brugier à ce vendeur, Mme Alexandrinne Brugier, née Duffon, veuve du feu Romain F. Brugier, selon qu'il est marqué dans le livre 46, page 430, etc., dans les registres publics de la Paroisse de St-Tammany, Lne.

Conditions: Comptant; l'acquéreur devra payer l'acte de vente qui sera passé devant B. J. Daly, notaire, et faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication. L'acquéreur, en sus devra assumer les impôts pour l'année 1914.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
F. T. ECHEZABAL, Avocat.
Juin 28—Juillet 5 12 19 26 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sucoession de Louis C. Rockenbach.

No. 108,322, Cour Civile de District, Division C.

COTTAGE DOUBLE, avec fours de boulangerie et magasins de vente.4 No, 2633, rue N. Rempart, au coin de la rue Port, et annexé à l'arrière, 1010-12, rue Port.

A l'encan, le JEUDI, 30 Juillet à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311, rue Baronne.

Par Stroudback & Latter, Charles B. Stroudback, Encanteur. Vendra à l'encan public, en vertu d'un ordre signé le 26 juin par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Faubourg Washington, du Troisième District de cette ville, désigné par le numéro Neuf dans l'Ilet No. 12, borné par les rues Enghien, Love, Port et l'avenue St-Claude, sur un plan fait par Pillé, voyer, le 9 février 1835, et mesurant en mesure américaine vingt-neuf pieds de face à la rue Love sur cent pieds de profondeur et face à la rue Port. Les améliorations consistent d'un cottage double sur la rue Remparts, avec 4 chambres, boulangerie, fours, magasins, etc., ainsi, une construction à l'arrière avec galerie et huit chambres.

Conditions: Comptant. L'acte de vente devra être passé devant Bernard Daly, notaire en cette ville, et les impôts pour l'année 1914 assumés par l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt en espèces seront exigés au moment de l'adjudication.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
FRANK T. ECHEZABAL, Avocat.
Juin 28—Juillet 5 12 19 26 30

Par RAMSEY & DANZIGER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer une partition, No. 3808, rue Dryades. Petite résidence à deux étages.

Walter L. et Rollan E. Lambert vs. Ottilie May Lambert.

No. 108,642, Cour Civile de District, Division A. — Par Ramsey & Danziger, C. A. Ramsey, Encanteur, No. 341, rue Carondelet.

Le JEUDI, 30 Juillet 1914, sera vendue à l'enchère publique, en vertu et poursuite d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 26 Juin 1914, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge à la dite cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, qui m'a été adressé, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par la lettre C sur un plan par J. A. D'Hemecourt, daté du 26 octobre 1866, et attaché à un acte passé devant R. J. Ker, notaire, enregistré dans le livre 91, folio 533, dans l'Ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Septième et Huitième, le dit lot ayant 23 pieds 9 pouces de face à la rue Dryades, sur une profondeur de 60 pieds 1 pouce entre lignes égales et parallèles.

Conditions: Comptant; l'acquéreur devant assumer les impôts pour 1914 et payer l'acte de vente devant Alexis Brian, notaire, et déposer 10 pour cent de l'acquisition au moment de l'adjudication.

Juin 28—Juillet 5 12 19 26 30